



# interliaisons

**17 JANVIER 2012**

## Réunion de la *Commission Exécutive* de l'UCR-CGT

FÉVRIER  
**2012**  
N° **78**

- Le rapport sur la formation présenté Michel Sénépart [pages 2 à 5](#)
- Le rapport sur l'actualité présenté Jean-Marie Schapman [pages 6 à 11](#)
- Le rapport d'Annie Bertelle (échanges sur l'Espace « Retraités et Société ») [pages 12 à 16](#)
- Le relevé de décisions [page 17 à 19](#)
- **POINTS DE RENCONTRE** *Débatte avec les retraités...* [page 20](#)

### Les permanences de l'UCR-CGT

Du 7 au 9 Février

Marie-Paule Poussier

Jacques Lefèvre

Du 14 au 16 Février

Chantal Gervais

Alain Vassaux

Contact : 01 48 18 87 52 ou 01 48 18 32 11 • En cas d'absence : le 01 48 18 87 56

**N°167 de Vie Nouvelle** : Les hausses de prix, la TVA «sociale» et le modèle allemand qui prend eau. ET NOTRE DOSSIER : **LA SANTÉ AVEC L'INTERVIEW DE FRANÇOISE VAGNER** et notre invité : Guy Thomas, parolier, ami de Jean Ferrat, etc. [Page 19](#)

Février 2012						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				

■ 9 : Toute la Journée - Bureau de l'UCR  
■ 23 : 9h/13h : Bureau de l'UCR

Mars 2012						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

■ 1 : 9h/16H.30 - CE de l'UCR  
■ 15 : Toute la journée - Bureau de l'UCR

## CE DE L'UCR-CGT - 17 JANVIER 2012

1

Rapport présenté par Michel Sénépart

*Présentation des projets de formations de l'UCR-CGT*

**Chers camarades,**

Examiner aujourd'hui la question de la formation à l'UCR, c'est d'abord faire le point où nous en sommes et projeter pour 2012 et 2013 jusqu'au prochain Congrès.

Cette discussion, cette réflexion devrait nous permettre de réaffirmer l'enjeu qu'elle constitue pour la construction et le développement de l'activité syndicale retraités et de la place nouvelle que nous devons y accorder dans nos plans de travail à tous les niveaux.

La formation des retraités n'est pas toujours vue comme un élément indispensable pour mener le combat syndical spécifique,

**Nous avons besoin de gagner la conviction de tous et particulièrement celle des responsables pour avancer.**

C'est une des principales difficultés rencontrées, beaucoup de camarades pensent qu'une fois arrivés à la retraite, ils n'ont plus besoin de formation syndicale. Ils croient que leurs formations antérieures et leur expérience suffisent et que la formation ne va leur apprendre ce qu'ils connaissent déjà.

Il faut reconnaître que ce ne sont pas seulement la formation et les stages qui régleront les questions comme celle de la continuité syndicale et du déploiement de nos forces dans la proximité, cependant cela peut y contribuer.

Ce manque de formation est préjudiciable pour mener notre activité et convaincre sur l'engagement au syndicalisme retraité.

La formation permet d'acquérir des connaissances nouvelles, insoupçonnées par bon nombre de camarades en retraite ou y arrivant.

Elle donne du sens et du contenu à ceux qui décident de militer parmi les retraités et les personnes âgées.

L'acquis militant est utile, mais s'avère

insuffisant pour aborder et se battre dans ce monde nouveau qu'est celui des retraités.

Il y a donc besoin d'apprendre encore, pour s'approprier les nouvelles données sur l'évolution et les besoins de ces populations, sur l'action revendicative à développer et à identifier les niveaux d'interventions pour les faire aboutir.

Le fait par exemple que la question de la continuité syndicale figurera bientôt dans les tous stages niveau 1 et 2 devrait nous permettre d'avoir une meilleure compréhension et une meilleure prise en compte des retraités dans la CGT et par là même dans la société.

Les formations réalisées par l'UCR ces dernières années se sont déclinées principalement sous deux formes : des journées d'étude ou d'information et des stages.

Les publics visés ont été principalement :

- les membres de la CE (Direction de l'UCR), les membres de Collectifs et d'Espaces,
- les responsables d'USR, d'UFR, les militants des sections de retraités.

Le Collectif « formation » qui s'est réuni le 5 janvier dernier et le Bureau national le 12 janvier proposent :

Dans la perspective d'un plan de formation de l'UCR, la CE doit répondre à :

Quels types de formation avons-nous besoin aujourd'hui et demain ?

- Des formations d'approfondissement ou donnant des repères ?
- Des formations « prêt à porter » ou « sur mesure » ?

A vous de le dire !

**Les demandes :**

Elles sont individuelles et collectives.

Elles sont souvent exprimées pour lever des obstacles, régler des problèmes dans nos

## CE DE L'UCR-CGT - 17 JANVIER 2012

2

### Rapport présenté par Michel Sénépart

#### Présentation des projets de formations de l'UCR-CGT

organisations, pour éclaircir des questions, aider les équipes et les nouveaux militants pour développer leurs activités, pour choisir la formation, l'offre de formation à adapter ou à construire.

#### Particularité de nos formations :

Elles s'adressent à un public « retraité » :

- des militants,
- des mandatés,
- des dirigeants,

qui veulent militer autrement !

#### Durée du projet de formations :

Dès maintenant jusqu'au 10e Congrès de l'UCR (fin 2013/début 2014), soit 24 mois.

C'est à la fois long et court pour organiser et construire des formations de qualité.

#### Les propositions du Collectif et du Bureau national :

- Avoir un socle commun permanent de formation générale.
- Des formations diversifiées :
  - aux mandats,
  - aux responsabilités.

Sur le socle commun :

Le souhait c'est d'avoir un type de formation qui puisse permettre d'être repris et démultiplié dans les Sections, les USR, les UFR...

Ce stage existe déjà, depuis 2007, sur la plateforme [ftp.cgt](http://ftp.cgt) sous l'appellation « Participer à la vie syndicale retraitée ».

Peu connu, peu utilisé par nos organisations, pourtant il est une bonne réponse à nos problématiques.

Le Collectif « formation » est en train de l'actualiser.

Sa durée : 3 jours.

Trois thèmes y sont abordés :

1. Champ et évolution de la sphère retraitée.
2. Champ revendicatif et niveaux

d'interventions syndicales des retraités.

3. La syndicalisation des retraités.

Ce stage « actualisé » sera utilisé prochainement par deux USR :

- L'USR de la Somme du 9 au 11 mai 2012.
- L'USR des Hauts de Seine (proposé par son Collectif) du 21 au 23 mai 2012 et du 15 au 17 octobre 2012.

L'USR de la Mayenne envisage, quant à elle, une formation avec ce contenu sur trois jours séparés (les 27 janvier, 10 février, 2 mars 2012), ce qui pose quelques questions sur la cohérence du stage.

Il faut préciser que 10 membres de sa CE sur 15 vont y participer.

Il y a besoin, dans nos organisations, avant le lancement de cette formation, de bien préciser, de bien discuter sur l'objet de cette formation qui s'adresse principalement à des retraités.

Il y a souvent confusion avec celle destinée aux futurs retraités, retraitables. Formation « continuité syndicale » qui ne peut se préparer et se réaliser qu'en « accord / partenariat » avec les actifs (UD, FD et syndicat).

Nous proposons d'avoir aussi des offres diversifiées sur des thèmes appropriés suivant les enjeux et les besoins du moment. Nous proposons d'en organiser pour la Direction de l'UCR et de les rendre disponibles pour les USR, les UFR et les sections sous la forme, par exemple, de journées d'été (pour la CE, elles auront lieu cette année les 12 juillet et 16 août 2012).

Des journées d'études et d'informations, par exemple sur la crise, le financement de la sécu, le bien vieillir...

Nous proposons d'organiser des formations aux mandats.

Suite à la journée du 21 septembre 2011

## CE DE L'UCR-CGT - 17 JANVIER 2012

3

### Rapport présenté par Michel Sénépart

#### Présentation des projets de formations de l'UCR-CGT

avec les membres des Coderpa, la proposition est de travailler avec le Collectif « Coderpa - Territoires » au contenu d'un stage pour ces mandatés qui, pour la quasi-totalité, sont des retraités.

Nous proposons aussi d'aider sur la formation des dirigeant(es), par exemple sur le type de stage « Direction » tenu en février 2011, qui peut être repris et adapté pour les USR et les UFR (d'ailleurs l'UFR Banques-Assurances en a tenu un il n'y a pas longtemps avec l'aide de Jack Bourgoïn).

Concernant les membres de la CE et leur prochain mandat, il sera nécessaire de voir avec les camarades du Collectif « politique des cadres » de l'UCR pour la préparation du 10e Congrès.

Nous proposons de réfléchir sur un cursus de stages et de journées d'étude pour les membres de la CE sur une période de 3 ans, par exemple entre deux Congrès de l'UCR.

Par exemple, pour le prochain Congrès, dès la recherche des candidatures de proposer aux camarades de s'engager à participer à ce stage de « direction UCR » qui devra être organisé aussitôt le Congrès terminé.

Il faut quand même rappeler que 27 membres de la CE n'ont pas participé au dernier stage.

Qu'à ce stage, la partie « gestion des priorités » n'a pas pu être traitée faute de temps.

Nous pourrions aussi envisager des formations type « aide à la responsabilité » qui existent dans la CGT :

- formation des formateurs(trices),
- formation « CoGiTiel »,
- Formation « trésorerie ».

Faire appel à des formations extérieures comme par exemple sur la gestion des priorités et la conduite de réunions publiques avec « Emergences », mais il faut traiter la

question des financements.

#### **Pour terminer, quelques recommandations :**

- Inciter et inviter les camarades à consulter le plan de formation du Pôle « formation » confédéral qui peut répondre à nos diverses demandes, mais aussi les inciter à regarder celles organisées dans les UD (par exemple l'UD 92 a prévu de tenir du 2 au 6 avril 2012 à Nanterre une formation / formateur, elle est ouverte aux retraités).

- Faire remonter à l'UCR les informations sur les formations « retraité » prévues de manière à ce que nous les fassions connaître et que nous puissions apporter les aides nécessaires.

- Mettre en place, créer -lorsqu'il n'en n'existe pas- des Collectifs « formations » qui permettent de proposer et d'organiser des formations spécifiques « retraité ».

- Faire connaître le kit confédéral - UCR « continuité syndicale » comprenant la plaquette à l'adresse des futurs retraités, l'affichette pour les syndicats, le diaporama sur l'état des lieux et la vidéo « paroles témoignages » à paraître.

- Utiliser le CD/diaporama remis au dernier Comité général de l'UCR sur l'état des lieux des retraités et futurs retraités en France par régions et par département, est un bon outil que nous utilisons pour les réunions régionales, mais il peut être très utile aussi dans nos stages, particulièrement dans le stage « Participer à la vie syndicale retraitée » le 1<sup>er</sup> jour et le 3<sup>ème</sup> jour.

Pour terminer, il faut rappeler que Vie nouvelle est vraiment l'outil d'excellence pour à la fois informer les retraités et les futurs retraités, mais c'est aussi un outil précieux pour la formation, **nous avons besoin de l'utiliser davantage dans nos stages** pour montrer l'enjeu qu'il représente dans nos

## CE DE L'UCR-CGT - 17 JANVIER 2012

Rapport présenté par Michel Sénépart

4

### Présentation des projets de formations de l'UCR-CGT

batailles et pour améliorer et augmenter encore sa diffusion.

Préciser qu'à la suite de cette discussion, réflexion de la CE, le Collectif « formation » se réunira pour mettre en musique vos propositions.

#### Précisions sur ce qui a été réalisé :

- **Des journées d'étude sur l'aide à l'autonomie se sont tenues en 2010 dans plusieurs départements et professions** avec l'aide du diaporama de l'UCR et la participation des membres de la Direction.

Elles ont permis une meilleure compréhension, un éclaircissement des idées sur le sujet, elles ont certainement contribué à mettre en difficulté le projet gouvernemental tout en réaffirmant notre volonté que cette question soit prise en charge par la solidarité nationale.

#### Il y a eu également :

- **La journée d'information pour les membres des CODERPA**, organisée le 21 septembre 2011 par le Collectif « territoires et Coderpa » à Montreuil, avec la participation de 72 camarades dont 54 membres de Coderpa.

Les éléments de cette journée sont parus dans le numéro spécial d'Interliaisons de novembre 2011 (n° 74).

#### Sont en cours :

- **Les deux journées d'étude des membres de la CE sur les questions européennes**, celle tenue le 7 décembre 2011 a rassemblé 26 camarades et l'autre est prévue le 18 janvier 2012.

- En plus de ces journées, nous avons organisé du 2 au 4 février 2011 **un stage de « Direction » inédit** pour les membres de la Commission exécutive de l'UCR à Courcelle avec le Pôle « formation » de la Confédération.

33 membres y ont participé. Des

enseignements en ont été tirés lors de la CE du 14 avril 2011. Ils ont été publiés dans l'Interliaisons de mai 2011 (n° 68).

- Nous travaillons actuellement sur **la mise à jour du stage « Participer à la vie syndicale retraitée »**. Ce stage est destiné aux militants, aux dirigeants des sections, des USR, des FD et aussi de l'UCR.

Depuis sa création en 2007, des choses ont évolué au fil des ans et des Congrès. Certaines USR, FD l'ont repris, adapté, modifié selon leurs besoins et leurs visions. Pourtant ces 3 thèmes répondent bien aux problématiques posées :

1 - Le champ et l'évolution de la sphère retraités.

2 - Les champs revendicatifs et les niveaux d'interventions syndicales des retraités.

3 - La syndicalisation des retraités.

Nous abordons bien dans cette formation les questions centrales auxquelles nous sommes confrontés.

## CE DE L'UCR-CGT - 17 JANVIER 2012

Rapport présenté par Jean-Marie Schapman

1

### L'ACTUALITÉ

**Chers camarades,**

En décembre 2011, dans l'Adresse à nos organisations de l'UCR parue dans un Interliaisons, nous disions :

*La grave crise économique et sociale qui traverse l'Europe se traduit partout par de sévères plans d'austérité et de sacrifices dont les actifs et les retraités en sont les principales victimes.*

*Alors que la crise essentiellement due à la recherche toujours plus grande de profits et de spéculation, celles et ceux qui ne sont en rien responsables de cette situation, devraient en payer les conséquences !*

*La France n'échappe pas à cette pression des marchés financiers et du MEDEF. Le gouvernement s'empresse d'imposer des plans de rigueur lourds de conséquences pour le monde du travail et les retraités.*

*Une violente campagne médiatique est pilotée au plus haut niveau de l'Etat pour tenter de faire croire que le poids de la dette publique est insupportable et que l'austérité reste l'unique solution.*

*Nous ajoutions : L'UMP quant à elle entre en campagne électorale en s'en prenant aux chômeurs, aux allocations d'ordre sociales, aux malades, aux 35 heures, aux immigrés, aux jeunes...*

*L'élection présidentielle dont on ne peut nier l'importance, ne peut en aucun cas, rester la seule alternative sociale du moment !*

*C'est maintenant que le gouvernement adopte ses plans de rigueur.*

*Demain quel que soit le président élu, il y aura besoin de fortes interventions sociales et de puissantes luttes pour imposer des choix*

*conformes aux attentes des salariés et des retraités.*

**En forme de conclusion, nous disions :**

*Il reste donc primordial de placer l'intervention des salariés et des retraités, l'expression de leurs besoins et revendications à un haut niveau d'action.*

*Que ce soit en matière d'emploi, de salaire, de pouvoir d'achat, de sécurité, de protection sociale ; syndicats, salariés et retraités ont leur mot à dire !*

Je choisis de démarrer l'introduction à la discussion de notre CE par cet extrait de notre Adresse aux orgas de l'UCR. Elle illustre toujours la situation que nous vivons. Pour autant, il ne s'agit pas de dire que rien n'a changé en peu de temps. C'est au contraire, un approfondissement de la crise et une aggravation de la situation qui sont très présents.

C'est aussi une série de décisions, de déclarations et de propositions qui sont avancées par le pouvoir politique et le patronat. Elles montrent que nous avons plus que jamais toutes les raisons de dire notre mot et de se donner les moyens **d'agir**. C'est la responsabilité de la CE de ce jour !

La journée de demain avec le rendez-vous à l'Elysée était au départ un rendez-vous social pour l'emploi. Il est devenu un sommet de crise.

Faire accepter les sacrifices, les remises en cause, marteler sans cesse qu'il n'y a qu'une politique possible, voilà ce qui est à l'ordre du jour d'un rendez-vous qui ne peut recevoir notre caution ! La population n'est pas dupe comme l'indique un sondage paru ce jour dans l'Humanité.

## CE DE L'UCR-CGT - 17 JANVIER 2012

Rapport présenté par Jean-Marie Schapman

2

### L'ACTUALITÉ

**En gros, il s'agit de nous faire croire qu'en acceptant de vivre plus mal et bien cela irait mieux pour nous et le pays !**

Ce qui éclate, ce sont bien des choix de politiques d'austérité dont toutes les ficelles ont été utilisées.

Ficelles économiques, sociales, idéologiques. Ficelles de la peur, du consensus, du rendez-vous historique... !

Résultat, les inégalités ne cessent de grandir et le mal vivre de s'étendre. Tableau noir d'une situation sociale. Non. C'est le vécu qui entraîne colère, désespoir, attentisme et repli sur soi mais aussi, volonté de résister et d'en découdre.

Notre responsabilité est grande pour expliquer, proposer et appeler à la mobilisation afin d'ouvrir à des perspectives. Dans ces conditions, notre journal Vie Nouvelle tient une grande place en rapport avec l'actualité et les sujets de fond traités.

**Le revendicatif est bien au cœur de la situation. C'est lui qui fait bouger les lignes.**

Quand la CGT dit : « ce qui est posé c'est une nouvelle répartition des richesses. » Ce n'est pas un slogan. C'est bien une exigence de fond au regard de la situation. En effet, en 25 ans, la part des salaires dans la valeur ajoutée a chuté de 8 points soit d'après les calculs près de 160 milliards d'euros. Ceux-ci prennent le chemin du capital et non celui du travail.

Ajoutons sur un autre terrain les 32 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales au bénéfice des entreprises. De même, Parisot ne s'en vante pas, les dividendes ont

augmenté de 31% sur cinq ans et les grands patrons ont vu leur rémunération progresser de 34%. Dans le même temps, ce sont de nouvelles attaques qui se profilent contre les 35 heures, les salaires et le temps de travail à l'entreprise.

Il est avancé comme solution la TVA dite sociale pour aider les entreprises à être plus compétitives.

**A noter et c'est à souligner que le même jour qui voit Nicolas Sarkozy s'attacher à défendre le programme du MEDEF avec la TVA sociale, le même Nicolas Sarkozy déclare abandonner la réforme du financement de la perte d'autonomie ! Elle coûterait trop cher !**

La lutte de classe ne donne-t-elle pas dans ce choix, son expression la plus criante. Oui au patronat. Non à la santé pour la population particulièrement celle des retraités !

C'est dans ces conditions et pour faire bouger cette situation que la CGT a particulièrement pris ses responsabilités afin de permettre notamment par les actifs de s'exprimer demain mercredi 18 janvier.

Dans la suite du 13 décembre, il s'agit de poursuivre toute la démarche avec au centre d'exiger une nouvelle répartition des richesses illustrée par les 10 propositions de la CGT.

La vie montre qu'il y a des inégalités certaines dans la prise en compte de ces rendez-vous d'actions, dans les territoires et les professions. Mais, il y a aussi des volontés qui se manifestent par la prise d'initiatives afin de s'adresser aux salariés et de mettre à disposition des initiatives de manifestation.

## CE DE L'UCR-CGT - 17 JANVIER 2012

3

Rapport présenté par Jean-Marie Schapman

### L'ACTUALITÉ

Ce qui est évident, c'est que le besoin d'aller plus loin dans la riposte et la mise en débat des propositions est fortement posée.

Aller au débat, se tourner vers les salariés, en ce qui nous concerne, aller à la rencontre des retraités, organiser des AG de retraités dans lesquelles avec la remise du FNI 2012 et les propositions d'adhésions, nous devons prendre le temps d'informer et d'organiser toutes formes d'expression qui donnent de la force aux exigences sociales.

La place de la syndicalisation et de notre mode de vie ne doit pas être absente de notre activité.

La place et la force de la CGT restent bien une des conditions de l'élévation de la riposte revendicative.

A propos, c'est bien dans ce déploiement vers les sections avec nos syndiqués, avec nos USR et nos UFR que l'on pourra relever le défi d'arriver au 100% de FNI de 2010 en rapport avec 2009.

Si je suis bien renseigné encore 600 FNI et nous serons au même niveau. Aller dans ce sens sera une forme d'encouragement pour aller plus loin et avancer pour 2011.

Dans ce déroulé de la présentation j'y mets le train d'augmentation des prix et toutes les mesures avancées et appliquées dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Passage de la TVA de 5,5% à 7%. Augmentation du prix du gaz. Hausse des tarifs TGV. Augmentation des contrats de complémentaire santé... La facture est salée ! Des dossiers sociaux, économiques très lourds sont donc au centre des enjeux dès aujourd'hui.

Si le Medef se félicite de la présentation de projets telle la TVA, cela veut dire si c'est pour lui, ce n'est donc pas bon pour les salariés et pour tous les retraités.

Dans son rapport à la CE de la CGT du 10 janvier, Françoise Vagner l'expliquait très bien, la TVA sociale est un non sens. Elle est profondément antisociale. C'est un véritable transfert de cotisations patronales. C'est donc sur le fond, une baisse du salaire socialisé donc une baisse de salaire et c'est une part de plus de la rémunération du travail qui va au capital ! Ce n'est pas une TVA sociale, c'est bien une TVA patronale. Plusieurs points résument l'argumentation de la CGT à propos de la TVA sociale. Le récent dossier de la NVO du 13 janvier les explicite également.

- La TVA consiste en fait à réduire le paiement de la force de travail.
- Elle remet en cause le mode de financement de la protection sociale fondé essentiellement sur le travail et le prélèvement sur les richesses créées.
- Elle ne permet pas de créer des emplois. Elle risque au contraire de peser sur l'emploi et d'accentuer les inégalités sociales.
- Elle fait l'impasse sur les vraies causes des délocalisations qui sont la course aux profits pour les actionnaires.

**Ce qu'il faut relever à propos de la protection sociale, c'est que la TVA sociale participe à son détricotage. La contribution des entreprises sera encore allégée. Ce sont en fait les consommateurs et les salariés qui vont passer à la caisse.**



## CE DE L'UCR-CGT - 17 JANVIER 2012

Rapport présenté par Jean-Marie Schapman

4

### L'ACTUALITÉ

Les retraités sont concernés directement. C'est un nouveau prélèvement qui nous attend dans un environnement qui se dégrade.

J'ajouterai que la question du financement de la protection sociale particulièrement celle de la Sécurité sociale ressurgit dans les débats avec notamment la CSG.

Dans une récente déclaration en date du 9 janvier, l'UCR-CFDT retraités avance la possibilité d'augmenter la CSG pour les retraités de 6,6% à 7,5% pour financer le risque vieillesse.

La CE-CGT du 10 janvier est revenue sur la position et les réflexions de la CGT à ce sujet, quand on sait que la CSG représente 30% du financement de la Sécu soit

90 milliards d'euros. Ce qui est soulevé, c'est la question de l'élargissement de l'assiette afin d'assurer un plus important financement.

**La taxation des revenus financiers est donc toujours à l'ordre du jour.**

Nous avons pris position dans la discussion sur l'autonomie contre l'augmentation de la CSG pour les retraités.

Il semble qu'il y ait encore débats, certains estiment y compris dans la CGT qu'à revenu égal, il soit payé la même cotisation.

Cela pourrait être un argument ! Mais à mon avis, quelle valeur a-t-il devant les sommes importantes dont le capital est exonéré. Je rappelle les 32 milliards d'exonérations en 2010.

Dans cette situation, il y a lieu bien sûr de venir sur le vécu en matière de pouvoir d'achat.

De quoi seront faites les augmentations des retraites au 1<sup>er</sup> avril 2012.

- Combien pour ma pension du régime général ?
- Combien pour ma pension du régime complémentaire ?
- Combien pour chacun des retraités, du public et du privé, des régimes spéciaux ?

Une revalorisation importante pour tous et une augmentation conséquente des basses pensions à la hauteur du Smic sont bien d'actualité. Sans oublier, l'indexation sur les salaires et le montant de la reversion. L'exigence d'une augmentation des retraites est d'autant plus posée lorsque l'on voit comment et combien elles sont la cible de nouveaux plans de rigueur dans plusieurs pays d'Europe. Pour nous, il ne s'agit pas de nous faire peur mais de mesurer que les retraites ne sont pas à côté des enjeux et des dangers. Le statut de retraités protégés par la politique actuelle, n'est qu'un argument, pour tenter de freiner les retraités dans leur participation aux mobilisations et de les opposer aux salariés actifs et aux jeunes.

En effet, n'est-ce pas le Journal Les Echos qui titrait en décembre 2011 « les retraités doivent prendre leur part dans les plans de rigueur ».

Il est même proposé de geler les pensions de retraite à leur niveau actuel. Celles du moins supérieures à 1000€. **C'est le Vice-président de la Fondapol, la fondation du parti du Président qui pousse les feux dans ce sens.**

Il répète qu'il ne s'agit pas de toucher au cœur de la pension mais bien de ne pas l'augmenter automatiquement d'un coup de

## CE DE L'UCR-CGT - 17 JANVIER 2012

Rapport présenté par Jean-Marie Schapman

5

### L'ACTUALITÉ

**baguette magique** chaque 1<sup>er</sup> avril. Oui, vous avez bien entendu. Selon lui, désindexer les retraites au-delà de 1000€ mensuels pourrait rapporter 13,5 milliards d'euros par an ! La retraite devient un privilège, une niche fiscale à raboter. Inadmissible !

De nouveau sur le fond est soulevée, la question de la part et de la répartition des richesses du pays pour répondre aux besoins de vivre pour l'ensemble de la population et des retraités.

Nous avons vraiment les ingrédients pour être en colère et être exigeants pour nos droits avec l'ensemble des générations d'actifs.

C'est bien cette réalité qui est au cœur de la situation et de notre activité.

C'est celle-ci que nous devrions mettre sur la table de la prochaine rencontre des UCR ce vendredi 20 janvier au siège de FO. Il s'agit de le faire dans le prolongement de ce qui a été dit et fait avec les organisations.

Quel mandat peut être donné à la délégation de notre UCR, telle est la question posée à la CE. Ce qui prévaut, c'est bien de rester sur une démarche visant à rassembler le plus grand nombre de retraités.

Chaque initiative montre la pertinence des appels communs. Pour autant, peut-on dire que sur l'unité tout est facile.

Ce qui semble le plus difficile, c'est de transformer l'unité dans la déclaration en unité sur le terrain dans l'action pour une large participation. Une unité sans grande action c'est du champagne sans bulles !

**Dans l'analyse de la situation, comme cela a été dit lors du Bureau National, il s'avère**

**qu'entre organisations de retraités, nous sommes souvent d'accord sur ce que l'on ne veut pas mais pas trop d'accord sur ce que l'on veut.**

Dans le même temps, nous arrivons à afficher des objectifs communs sur le pouvoir d'achat et la perte d'autonomie. Ce n'est pas rien !

Mais la vie montre que nous avons besoin encore de gagner afin de rendre tout le syndicalisme retraité lisible et visible sur le terrain.

A quelques 95 jours de la présidentielle, nous estimons que l'urgent n'est pas d'attendre qui va gagner... ! C'est pourquoi, nous n'écartons pas une nouvelle mobilisation de retraités notamment sur l'exigence d'une augmentation des retraites au 1<sup>er</sup> avril et le besoin d'une véritable réforme de la perte d'autonomie. Ces exigences peuvent être portées unitairement.

**Si nous sommes d'accord sur le contenu, l'interpellation par les UCR des députés dans les départements, accompagnées de délégations de retraités peut faire partie des initiatives à prendre.**

Cela demande également de fixer le moment.

De même, nous mettons à la réflexion de la CE, la démarche de s'adresser **aux candidats à l'élection présidentielle**. Avec la connaissance de ce qu'ils ont dans leur programme, c'est pour nous un moment important afin de leur présenter le sens de l'action du syndicalisme retraités et les exigences auxquelles il s'agit de répondre pour vraiment faire bouger les lignes.

Pour nous, il est vraiment important de souligner que dans la campagne

## CE DE L'UCR-CGT - 17 JANVIER 2012

Rapport présenté par Jean-Marie Schapman

6

### L'ACTUALITÉ

présidentielle, la CGT a des choses à dire en tant qu'acteur social. Nous n'avons pas de candidats mais nous avons notre place dans le débat public.

A ce propos, le débat dans le pays montre toujours le danger pour la vie sociale les propos et le sens de la campagne du FN.

Comme il avait raison Bernard Thibault au nom de la CGT dans sa lettre envoyée à l'ensemble des organisations en février 2011 d'alerter et d'argumenter !

De même, il est toujours d'actualité le document CGT daté d'avril 2011 avec en titre « le Front National ou l'imposture sociale ».

Il y a encore dans nos réunions et les échanges des silences, des hésitations et des paroles préjudiciables à l'intérêt collectif des salariés et des retraités. Débattre de ces questions, c'est aussi participer à renforcer le tous ensemble nécessaire pour gagner des réformes en s'attaquant aux choix du capital.

A ce propos, la journée du 19 janvier organisée par l'IHS confédérale est un moyen important pour aider au débat dans les ateliers, les bureaux, les services et les lieux de vie pour les retraités.

Je n'oublie pas dans nos responsabilités, la réussite du meeting du 31 janvier sur le droit à la retraite.

Une majorité de la population et un nombre important d'actifs et de retraités dans les mobilisations de 2010 se sont élevés contre les projets de Nicolas Sarkozy. Celui-ci avec le Parlement a maintenu et adopté de nouvelles dispositions qui touchent au droit et à l'âge de départ.

La CGT a déclaré de suite que le dossier n'était pas clos ! Le 31 janvier participe à la poursuite de la mobilisation en réaffirmant les exigences et en revenant sur l'enjeu que représentent les moyens pour le financement de la retraite.

Ce qui s'est exprimé dans les mobilisations de 2010 a toujours sa place dans la vie sociale et politique de 2012... !

**Le meeting du 31 janvier au Zénith n'est donc pas un clap de fin !**

Il se profile une grande participation. Tant mieux !

Evidemment les retraités y ont leur place. Il s'agit de le dire en soulignant la place que doit y prendre les actifs et notamment les jeunes salariés

A la relecture de ces quelques points, j'ai relevé le fait que peut-être nous pouvions inaugurer une forme de triple A syndical.

- **A** comme **Adhésion** pour le renforcement de la CGT.
- **A** comme **Abonnement** à notre journal Vie nouvelle.
- **A** comme **Action** revendicative à la hauteur des besoins.

Je prends mes précautions. Je ne demande pas à être noté par la CE... !

## CE DE L'UCR-CGT - 17 JANVIER 2012

### Echanges sur l'Espace « Retraités et Société »

1

*Rapport introductif d'Annie Bertelle*

**Chers camarades,**

Notre Espace s'est réuni le 11 janvier, puis le Bureau du 12 a échangé sur le sujet.

Nous avons abordé six points :

1. Evolutions démographiques et enjeux.
2. Retraite : continuité ou rupture ?
3. Nouvelles technologies, gérontotechnologies : quelles pistes de travail ?
4. Vieillesse de la population : repenser l'action sociale.
5. La culture, grande absente des plans « Bien vieillir ».
6. Quelques pistes de travail.

Nous avons aussi précisé le rôle de l'Espace : défricher le terrain, rendre lisible les évolutions, poser les problématiques et mettre tout cela en débat. A partir de cela, nous pouvons travailler les revendications qui en découlent. C'est alors plus à l'Espace « Revendicatif » de s'approprier les sujets.

#### **1° EVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES ET ENJEUX : COMMENT POURSUIVRE LE TRAVAIL ?**

Nous avons pris sur ce thème de nombreuses initiatives et le thème est aujourd'hui encore abordé soit en introduction d'initiatives sur la perte d'autonomie, soit lors d'initiatives plus larges telles par exemple les Assises des pensionnés organisées par la CCAS des Industries électriques et gazières le 14 décembre dernier.

Le thème est de plus en plus abordé en lien avec un autre regard sur la vieillesse et la possibilité d'une « 3<sup>e</sup> vie » et aussi, et cela reste dominant, avec les questions de santé.

Toutefois, nous rencontrons de plus en plus dans nos réunions des camarades nouveaux ou des retraités qui n'ont pas bénéficié de ces réflexions.

#### **Comment poursuivre sur ce thème ?**

Le fascicule édité par l'UCR est épuisé et il ne semble pas pertinent de le rééditer en l'état. Il serait utile de procéder à une actualisation et à un

enrichissement à partir de ce que nous avons travaillé sur une autre approche du vieillissement entre autres.

Ne serait-il pas nécessaire de proposer un 4 pages sur le thème qui serait grand public et pourrait ainsi être diffusé par nos orgas ? Ceci d'autant que 2012 a été déclaré « Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations ».

Un Colloque international se tient à Dijon les 25, 26 et 27 janvier prochains sur « *Le droit de vieillir* ». Il traitera du « Vieillesse de la population, phénomène inédit dans l'histoire de l'Humanité ».

D'ici 2050, une personne sur cinq sera une personne dite âgée dans le monde.

La deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement avait été organisée par l'ONU à Madrid en 2002. Plusieurs thèmes de recherche avaient été lancés. Dix ans après, qu'en est-il du droit de vieillir ? Le comité scientifique du Colloque a retenu six grands thèmes de réflexion :

- Pouvoir et participation des personnes âgées aux décisions.
- Vieillesse et territoires.
- Maltraitance.
- Formation.
- Droit de vieillir.
- Participation sociale et bénévolat.

Notre camarade André Fernandez participera à ce Colloque qui se déroule quelques mois avant l'adoption par l'ONU d'une Charte mondiale de la personne âgée.

Rappelons que le nombre de personnes de 60 ans ou plus devrait atteindre 2 milliards vers 2050, moment où pour la première fois dans l'histoire la population de personnes « âgées » sera supérieure à celle des enfants (0 – 14 ans). 54% de la population âgée vit en Asie. L'Europe vient en second avec 24%.

## CE DE L'UCR-CGT - 17 JANVIER 2012

### Echanges sur l'Espace « Retraités et Société »

2

*Rapport introductif d'Annie Bertelle*

La population mondiale de 60 ans et plus croît de 2% par an, soit beaucoup plus rapidement que la population totale.

Un ouvrage vient de paraître sur le sujet puisque le 7 milliardième humain est né fin 2010 : « L'apocalypse démographique n'aura pas lieu » de Fred Pearce, journaliste spécialisé dans l'écologie, livre édité aux éditions « La Martinière » et que j'ai trouvé intéressant.

Nous proposons donc d'actualiser le travail sur les enjeux démographiques :

- Edition d'un 4 pages grand public.
- Examen de l'opportunité de rééditer une brochure actualisée.
- Avoir un nouveau débat lors d'une CE pour approfondir les aspects nouveaux :
  - Les évolutions démographiques et les enjeux mondiaux et européens.
  - Comment travailler ces questions aussi avec les actifs ?
  - Quelle utilisation faite par les politiques du vieillissement de la population ?
  - Evolutions démographiques et diversité des retraités : les inégalités.
  - Retraite : nouveau temps de vie.

#### 2° RETRAITE : CONTINUITÉ ET/OU RUPTURE ?

Deux camarades, Julien et Violette, ont travaillé le sujet autour de trois problématiques :

1. La transition vie active – retraite.
2. La modification du modèle culturel de la retraite.
3. Le vécu de la retraite.

Après examen de plusieurs recherches sur ces sujets, on constate que la retraite est à la fois :

- Une rupture avec le monde du travail plus ou moins difficile, libératrice ou douloureuse.
- Une continuité :

- avec la vie professionnelle : utilisation des compétences dans des activités nouvelles,
- avec le mode de vie, les centres d'intérêts développés durant la vie active.

De plus, un nouveau profil de retraité semble émerger qui recherche une « utilité sociale » et d'expression de soi, même si l'accès à la culture reste très inégalitaire.

Certains évoquent l'enfermement des individus dans des loisirs relevant de logiques marchandes et affaiblissant la résistance à « l'asservissement idéologique ».

A partir des travaux recensés, nous proposons d'approfondir plusieurs sujets :

- Ce sujet est lié à notre capacité de gagner sur la continuité syndicale.

La retraite est une rupture dans le sens d'une mutation de la place sociale des salariés, de la perte des relations que sont les collègues de travail, etc...

Faire que cette rupture ne soit pas une perte suppose de compenser ces pertes en s'inscrivant dans une nouvelle vie, de nouvelles relations... Le syndicalisme retraité est un élément fort de cette nouvelle vie, de cette nouvelle place sociale.
- Le travail à la retraite de plus en plus fréquent : besoin de faire le point.
- Intergénérationnel ou repli sur « l'entre soi » dans tous les domaines : habitat, loisirs, culture, syndicalisme, etc...

#### 3° NOUVELLES TECHNOLOGIES, GÉRONTO-TECHNOLOGIES : QUELLES PISTES DE TRAVAIL ?

S'investir dans les gérontotechnologies est jugé créneau porteur par nombre d'entreprises. Ainsi des multinationales de l'informatique aux entreprises « d'électricité » comme Legrand en France, voire de multiples start-up et auto-

## CE DE L'UCR-CGT - 17 JANVIER 2012

### Echanges sur l'Espace « Retraités et Société »

3

#### Rapport introductif d'Annie Bertelle

entreprises, de nombreuses propositions sont mises sur le marché.

Véritables avancées technologiques compensant la perte d'autonomie ou gadgets, technologies fiables ou peu sûres, problèmes éthiques soulevés notamment par la géolocalisation ou la surveillance électronique, autant de questions posées face à l'anarchie actuelle du développement de ces technologies.

Ainsi, par exemple, le 15 novembre dernier, l'Institut national de la consommation a organisé une Table ronde : « La géolocalisation, une solution pour les personnes désorientées ? » où il ressort une qualité contestable de la majorité des produits existants.

- Il n'existe aucun contrôle de l'offre commerciale et aucune norme.
- Nombre d'utilisateurs découvrent ces produits sur Internet ou par démarchage à domicile.
- Les sociétés ne sont pas pérennes car beaucoup de start up se lancent sur le marché.
- On est souvent confronté à un amateurisme au niveau technique et juridique.
- Il y aurait besoin de référentiels sur les fonctions du produit et besoin de professionnels pour aider à sélectionner sur la base de référentiels sérieux, ce qui correspond aux besoins spécifiques de l'utilisateur.
- Les coûts de l'abonnement sont difficiles à connaître et aucun site prônant ces technologies n'est conforme à la Loi « Informatique et liberté ».
- Bracelet GPS, montres GPS, chaussures GPS, quelle acceptation par la personne géolocalisée ?

L'INC a un regard très critique sur les pratiques actuelles et a alerté les pouvoirs publics, la CNIL et l'AFNOR, sans grand succès semble-t-il.

Mais il ne s'agit là que d'un exemple, bien d'autres technologies devraient être regardées de plus près.

460 000 personnes sont abonnées à une téléalarme. Quels problèmes ont-elles rencontré ? Le public ciblé est de 2,3 millions ! La réflexion sur les conditions de fiabilité, l'investissement des aidants, etc... est introuvable.

Les installations lumineuses qui s'activent au fur et à mesure des mouvements des usagers et développées en Limousin peuvent certes être d'une aide précieuse... mais les installations électriques des habitats des personnes concernées sont rarement aptes à les recevoir et les coupures d'électricité ne semblent pas être si rares dans certaines zones rurales.

Comment analyser tout cela et poser nos revendications ?

Les Conseils généraux s'y intéressent.

Des programmes expérimentaux existent.

- Par exemple, dans la Creuse, des produits domotiques sont expérimentés : téléalarme, détecteurs, capteurs, visiophone de télécommunication, stylo communicant... Tout cela représente un investissement matériel important, alors que l'intérêt des technologies mises en place est plus ou moins important.
- Autre exemple, un projet « Innovation, domicile, autonomie » est porté par Rennes Métropole, le Conseil général, les universités, le CCAS. Il permet à des entreprises de mettre en œuvre leurs innovations dans un appartement prototype inauguré en février 2009.

Bref, une mise à plat de ce qui se fait et une analyse des résultats, enjeux et perspectives serait nécessaire.

Nous pourrions voir comment travailler le sujet avec INDECOSA et tisser des liens avec l'INC.

Au-delà, Catherine Guchet, Chercheur à l'Université de Grenoble, qui travaille avec nous depuis de nombreuses années, d'abord sur la démographie puis sur l'action sociale, m'a interpellé sur le sujet. Elle fait des évaluations sur

## CE DE L'UCR-CGT - 17 JANVIER 2012

### Echanges sur l'Espace « Retraités et Société »

4

#### *Rapport introductif d'Annie Bertelle*

ces nouvelles technologies et pense que cela serait un bon sujet d'étude.

Toutefois, problème : nous avons bénéficié d'une première étude avec l'IRES sur la démographie.

ne deuxième est en cours sur l'action sociale et va encore se prolonger. Il nous est donc difficile d'obtenir une nouvelle étude avec l'IRES... Mais c'est le Bureau confédéral qui décide... et là l'étude concerne les retraités usagers, mais aussi l'emploi, la recherche et leur développement en France.

Dans tous les cas, il nous faut faire une mise à plat de l'existant, des pistes de recherche, des questions soulevées tant techniques qu'éthiques.

Rappelons que le travail sur ces questions a été décidé par notre dernier Congrès.

Au-delà des technologies évoquées, il serait également utile de travailler sur le développement de la télémédecine. Cela pourrait se faire avec la Fédération de la Santé. Des développements voient le jour, notamment avec l'hôpital Georges Pompidou.

#### **4° VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : REPENSER L'ACTION SOCIALE.**

A notre demande, un travail est en cours sous la responsabilité de Catherine Guchet et de son laboratoire de recherche de l'Université de Grenoble.

Il s'agit de faire une cartographie de l'action sociale en direction des personnes âgées, les problèmes soulevés et les évolutions nécessaires du fait notamment des évolutions démographiques.

Ce travail constituera une aide pour la construction revendicative.

Nous avons rencontré une première fois l'équipe de recherche le 10 novembre dernier pour préciser les problématiques. Ils sont maintenant au travail et le prochain point sera fait à Grenoble le 2 février.

#### **5° LA CULTURE, GRANDE ABSENTE DES PLANS « BIEN VIEILLIR ».**

Si les questions de prévention du mauvais vieillissement sont au cœur des divers plans « Bien vieillir », ils sont plus centrés sur le médical ou le médico-social : prévention des chutes, ateliers mémoire, aménagement de l'espace et de l'habitat, etc... Le lien social est un peu évoqué, mais le droit aux loisirs et surtout à la culture restent peu évoqués.

Mettre la culture au centre de la prévention en nous appuyant sur les besoins des retraités serait utile.

Dans le même temps, nous avons avancé l'idée de « 1 000 points de rencontre » avec les retraités et constatons des difficultés de mise en œuvre et surtout de débats et d'échanges avec des non syndiqués.

Avec LSR, nous pourrions travailler à développer des lieux d'échanges associant débats et loisirs culturels.

Un nombre grandissant de films et de pièces de théâtre proposent une réflexion sur l'âge, la vieillesse, le vivre ensemble.

Il pourrait y avoir des initiatives autour de ces œuvres. Cela s'est déjà fait, par exemple avec le théâtre, à Belfort, l'initiative de LSR et de l'USR mérite d'être connue, mais je laisse Madeleine vous en parler.

Le Bureau de l'UCR a pu visionner le film de Ludovic Viroc « Le sens de l'âge » et échanger avec l'auteur. Ce type d'initiative doit pouvoir être élargie.

Enfin, nous avons pensé qu'il serait intéressant d'expérimenter ce que l'on pourrait appeler Cafés des âges, « Caf't'âge » propose-t-on, où on lierait un moment de détente autour d'un pot et une réflexion, un débat sur un thème.

Cela suppose de lier dans les régions un travail des USR sur la culture et les activités de LSR. Il semble que le syndicalisme ait à se réapproprier

## CE DE L'UCR-CGT - 17 JANVIER 2012 Echanges sur l'Espace « Retraités et Société »

5

*Rapport introductif d'Annie Bertelle*

son action culturelle sans la déléguer totalement au monde associatif.

Cela ne fait-il pas partie de ce que l'on appelle « militer autrement en retraite » sans trop savoir ce que cela veut dire concrètement, mais que tous ressentent comme une nécessité si l'on veut se déployer chez les jeunes retraités.

### 6° QUELQUES PISTES DE TRAVAIL.

Nous venons déjà d'en évoquer un nombre important. Les thèmes à travailler sont précisés. Comment faire concrètement pour avancer ?

- « Vie nouvelle » peut être un bon outil pour aider à la diffusion des réflexions, mener des enquêtes, donner les éléments du débat notamment sur les gérontotechnologies.
- Construire des initiatives « Caf't'âge » dans plusieurs lieux, faire connaître, proposer un calendrier d'initiatives locales d'ici au Congrès.

- Prévoir un ou deux rendez-vous nationaux, par exemple :
  - un sur « Bien vieillir : technologies, culture, intergénérationnel... »,
  - un sur « Quel syndicalisme retraité pour le 21<sup>e</sup> siècle ? ».
- Prévoir une initiative en lien avec le Congrès ancrée sur la ville du Congrès et grand public, par exemple : projection du film « Le sens de l'âge » ou autre œuvre et débat.

Pour avancer, ne faut-il pas mettre en place dans quelques localités des espaces retraités et société décentralisés ? Le niveau national permettant de populariser les initiatives, de coordonner et de tirer des enseignements permettant de poursuivre les travaux.





1

## RELEVÉ DE DÉCISIONS

### COMMISSION EXÉCUTIVE DU 17 JANVIER 2012

#### I – LA FORMATION SYNDICALE

Après l'exposé de **Michel Sénépart**, débat et échanges ont eu lieu avec les camarades de la CE, les principaux points du rapport sont abordés :

- L'objectif de faire de la formation un axe prioritaire de notre activité portant à la fois sur la continuité syndicale et sur l'activité des retraités.
- La nécessité de l'implication des actifs dans la formation portant sur la continuité syndicale ; elle doit être intégrée dans les stages niveau 1 et niveau 2.
- **De quel type de formation avons-nous besoin aujourd'hui ?**  
« Prêt-à-porter » ou « sur mesure » ? Elle doit tenir compte des demandes de nos directions et des besoins des retraités syndiqués.
- La formation UCR se présentera sous la forme de journées d'études et de stages en direction des publics suivants : membres de la CE, membres et responsables de Collectifs et Espaces, responsables retraités en régions et départements. Formations spécifiques : Coderpa, Trésorerie, CoGiTiel...

Les axes de travail du Bureau de l'UCR présentés à l'issue de cet échange, il a été acté :

- Faire un Interliasons spécial sur la formation.
- Mettre en route un plan de travail sur la formation sur plusieurs mois et prévoir un calendrier pour 2012/2013/2014. Jusqu'au prochain Congrès, nous avons presque deux ans pour pleinement assurer leur réalisation.

Nous devons revisiter les contenus de nos stages et innover sur le plan de la continuité syndicale.

#### II – ÉCHANGE SUR L'ESPACE « RETRAITÉS ET SOCIÉTÉ »

**Annie Bertelle** a exposé les thèmes et questions abordés par l'Espace « Retraités et Société ». Un échange a eu lieu ensuite avec les camarades de la CE sur les propositions, questions et thèmes ci-dessous retenus :

#### 1 - Les évolutions démographiques

Le thème est de plus en plus abordé en lien avec un autre regard sur la vieillesse et la possibilité d'une « 3<sup>e</sup> vie » et aussi, et cela reste dominant, avec les questions de santé. Cependant, de plus en plus dans nos réunions, des camarades nouveaux ou des retraités n'ont pas bénéficié de ces réflexions ; de plus, nous devons poursuivre la réflexion, pour cela il est nécessaire de réactualiser nos publications.

Nous proposons de procéder à une actualisation et à un enrichissement à partir de ce que nous avons travaillé sur une « autre approche du vieillissement » et d'éditer :

- **Un 4 pages sur le thème qui serait grand public et pourrait ainsi être diffusé par nos orgas.**

#### 2 - La retraite : continuité ou rupture ?

Ce sujet est lié à notre capacité de gagner sur la continuité syndicale.

Nous proposons d'approfondir plusieurs sujets :

- La retraite est une rupture dans le sens d'une mutation de la place sociale des salariés, Faire que cette rupture soit une nouvelle vie, avec de nouvelles relations... Le syndicalisme retraité est un élément fort de cette nouvelle vie.
- Le travail à la retraite est de plus en plus fréquent, nous avons besoin de faire le point.
- L'intergénérationnel ou le repli sur « l'entre soi » ? Abordons cette question dans tous les domaines : habitat, loisirs, culture, syndicalisme, etc...

#### 3 - Les nouvelles technologies

Véritables avancées technologiques compensant la perte d'autonomie ou gadgets, technologies fiables ou peu sûres, problèmes éthiques soulevés notamment par la géolocalisation ou la surveillance électronique ? Autant de questions posées face à l'anarchie actuelle du développement de ces technologies.

2

## RELEVÉ DE DÉCISIONS COMMISSION EXÉCUTIVE DU 17 JANVIER 2012

Il nous faut faire une mise à plat de l'existant, des pistes de recherche, des questions soulevées tant techniques qu'éthiques.

Rappelons que le travail sur ces questions a été décidé par notre dernier Congrès.

### 4 - Le vieillissement : repenser l'action sociale

A notre demande, un travail est en cours sous la responsabilité de Catherine Guchet et de son laboratoire de recherche de l'Université de Grenoble.

Il s'agit de faire une cartographie de l'action sociale en direction des personnes âgées, les problèmes soulevés et les évolutions nécessaires du fait notamment des évolutions démographiques. Ce travail constituera une aide pour la construction revendicative.

Nous avons rencontré l'équipe de recherche le 10 novembre dernier pour préciser les problématiques, le prochain point sera fait à Grenoble le 1<sup>er</sup> mars.

### 5 - La culture, grande absente des plans « Bien vieillir »

La prévention du mauvais vieillissement se centre surtout sur le médical, voire le médico-social, mais le lien avec le droit aux loisirs et à la culture reste peu évoqué.

Mettre la culture au centre de la prévention reste pour nous un objectif revendicatif.

Avec LSR, nous pourrions travailler à développer des lieux d'échanges associant débats et loisirs culturels. Nous pourrions expérimenter des cafés des âges « caf't'âges » où on lierait un moment de détente et une réflexion sur un thème.

### 6 - Les pistes de travail

- « Vie nouvelle » est un bon outil pour la diffusion de nos réflexions ; pour mener des enquêtes ; pour le débat notamment sur les gérontotechnologies.
- Construire des initiatives « Caf't'âge » dans plusieurs lieux, faire connaître, proposer un calendrier d'initiatives locales d'ici au Congrès.

- Prévoir un ou deux rendez-vous nationaux, par exemple : *un sur « Bien vieillir : technologies, culture, intergénérationnel... »*, *un sur « Quel syndicalisme retraité pour le 21<sup>e</sup> siècle ? »*.
- Prévoir une initiative en lien avec le Congrès ancrée sur la ville du Congrès et grand public.

### Les Espaces à décentraliser

Ne faut-il pas mettre en place dans quelques localités des Espaces « Retraités et Société » décentralisés ? Le niveau national permettant de populariser les initiatives, de coordonner et de tirer des enseignements permettant de poursuivre les travaux.

## III – L'ACTUALITÉ

### Actualité (se reporter au rapport introductif de Jean-Marie Schapman).

Analyse de la crise et de la dette publique : la situation va en s'aggravant pour tous et en particulier pour les retraités, les mesures antisociales pleuvent. « Il y a place pour l'intervention des retraités », les retraités ont leurs mots à dire sans attendre les présidentielles.

Notre responsabilité est grande pour résister et Vie nouvelle est un outil indispensable.

Nous devons faire remonter les initiatives prises pour le 18, mais force est de constater qu'elles ne remontent pas vite.

Il y a lieu également d'exiger l'augmentation des retraites et d'envisager une action d'ici le 1<sup>er</sup> avril.

Il est avancé la proposition d'interpeller les Députés dans tous les départements, d'impulser nos 1 000 points de rencontres et de nous adresser aux retraités.

### **Rappel : Un moment important de la mobilisation : le meeting « retraite » du 31.**

Au triple A des patrons, les retraités de l'UCR vont opposer le triple A de la CGT :

- Adhésions.
- Abonnements.
- Actions revendicatives.

## RELEVÉ DE DÉCISIONS

3

COMMISSION EXÉCUTIVE DU 17 JANVIER 2012

### RENCONTRE INTER-UCR

Après discussion, mandat est donné à la délégation qui participera à la rencontre pour :

- Proposer une action revendicative d'ici le 1<sup>er</sup> avril prochain, en particulier sur la perte du pouvoir d'achat.
- Concrétiser et terminer la confection des trois fiches « argumentaire » sur le pouvoir d'achat, la perte d'autonomie et l'accès aux soins, en vue de l'interpellation des futurs candidats aux prochaines élections législatives.
- Etre ferme dans la discussion avec la volonté de préserver l'action unitaire au maximum, et

s'il y a expression commune, elle doit tout en engageant l'action revendicative l'engager sur de bonnes bases.

Il est rappelé enfin que, malgré les difficultés que nous rencontrons dans les discussions unitaires, nous ne partons pas de rien, nous pouvons nous appuyer sur les positions et les actions communes précédentes : sur le pouvoir d'achat, l'autonomie, les fiches en cours de réalisation, etc.

Par ailleurs, il a été annoncé qu'une information sur le budget 2012 serait donnée à la prochaine CE.

**Vie**  
nouvelle

N° 167

**AU SOMMAIRE :** Les hausses de prix, la TVA « sociale » et le modèle allemand qui prend eau. **ET NOTRE DOSSIER :** LA SANTÉ avec l'interview de Françoise Vagner et en pages magazine, notre invité : Guy Thomas, parolier, ami de Jean Ferrat, etc.

## Commande

*(dans la limite des stocks disponibles)*

Nom : .....

Organisation ou section : .....

Adresse : .....

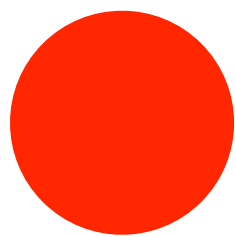
.....exemplaire(s) 11 € de frais de port pour 25 exemplaires

Chèque à l'ordre de Vie nouvelle : 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex

Commandes : Corinne Scheidt : 01 48 18 84 30



**À DIFFUSER PENDANT LES ASSEMBLÉES DE REMISE DU FNI**

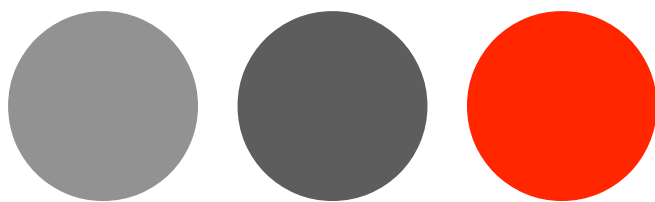


Pensions, complémentaires, santé, protection sociale, mutuelles, hausse des prix, de l'essence, du gaz, de l'électricité, perte de l'autonomie, transports, logement, etc.

**1000 raisons de débattre**

**1000 raisons de se syndiquer**

**1000 raisons de lire  
Vie nouvelle**



**1000**

**points de rencontre**